

Livry-Gargan, le 21 mai 2018

Le proviseur

IMPORTANT

Aux élèves de terminale et à leurs parents.



Lycée général et technologique
André BOULLOUCHE
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceeboullouche.com>

☎ 01 56 46 90 00
☎ 01 56 46 90 05

ce.0931585T@ac-creteil.fr

Objet: PARCOURSUP : Information sur la procédure d'admission – Réception et acceptation des vœux.

Vous trouverez ci-dessous quelques points importants pour la phase principale d'admission dans Parcoursup. **Du 22 mai au 05 septembre 2018.**

Proposition d'admission

A partir du **mardi 22 mai – 18h00**, vous recevrez **les premières réponses à vos vœux**. C'est le début de phase principale d'admission **Parcoursup**. Cette phase se déroulera **jusqu'au 05 septembre**.

Au cours de cette période, vous recevrez une réponse à chacun de vos vœux, ce qui vous permettra de **choisir la formation que vous souhaitez poursuivre**.

Principe

La plateforme fera tous les jours à compter du 22 mai, sur la base de l'ordre d'appel établi par Parcoursup (qui respectera les différents taux auxquels est soumise la formation), des propositions aux candidats classés par la commission d'examen des vœux.

En fonction des réponses des candidats à qui la formation sera proposée, **des places seront libérées et proposées le jour suivant aux candidats suivants dans la liste d'appel, en continu.**

Les réponses possibles des établissements d'enseignement supérieur

Pour une formation sélective (BTS, DUT, CPGE, écoles) :

- **Oui** (proposition d'admission)
- **Oui - en attente d'une place** (la position dans la liste d'attente est affichée et actualisée régulièrement en fonction des places qui se libèrent)
- **Non** (la formation n'a pas retenu votre dossier)

Pour une formation non-sélective (licence, PACES) :

- **Oui** (proposition d'admission)
- **Oui-si** (proposition d'admission à condition que vous acceptiez un parcours de formation personnalisé)
- **Oui - en attente d'une place**

Oui-si - en attente d'une place (la position dans la liste d'attente est affichée et actualisée régulièrement en fonction des places qui se libèrent)

Réception des propositions par les élèves

Vous prendrez connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et recevrez des propositions.

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

- sur votre **portable** via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans votre **messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la **messagerie intégrée** à Parcoursup

Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail. Les parents peuvent encore renseigner leurs coordonnées pour recevoir les notifications et accompagner leur enfant si cela n'a pas été fait.

A noter : Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat (du 18 au 25 juin) puis reprise

Les réponses des élèves

- **Si vous avez au moins une proposition d'admission**

Le message suivant sera affiché dans la rubrique admission :

« Vous avez une proposition d'admission. » (OUI ou OUI-SI)

Vous devrez choisir entre **accepter** ou **refuser** la proposition.

Attention: vous devrez répondre **avant la date limite indiquée (jour et heure)** pour ne pas perdre la proposition. Les dates limites de réponse aux propositions sont précisées en face de chaque vœu dans Parcoursup,

- 7 jours jusqu'au 25 juin (J + 6 jours)

-3 jours du 26 juin au 1er septembre (J + 2 jours)

-1 jour à partir du 2 septembre (J + 1 jour)

-Le jour même le 3-4-5 septembre

Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat.

Si vous avez un ou plusieurs vœux en attente, en même temps :

Vous devrez choisir de les **maintenir en attente** ou d'y **renoncer** dans le même délai.

La proposition d'admission initiale sera conservée vous l'acceptez mais vous devrez choisir entre les 2 propositions si l'un de ses vœux en attente vous est proposé.

- **Vous avez uniquement des vœux en attente.**

Le message suivant sera affiché dans la rubrique admission :

« Vous êtes en liste d'attente ».

Vous aurez accès aux informations suivantes :

Votre position dans la liste d'attente : par exemple, 148

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : par exemple, 280

Nombre total de places : par exemple, 35

Vous devrez choisir de maintenir ou de renoncer à chaque vœu en attente dans le délai indiqué.

- **Vous n'avez pas de proposition d'admission**

Cas d'un élève n'ayant sollicité que des formations sélectives qui lui auront toutes répondu « non »

Le message suivant sera affiché dans la rubrique admission :

« La commission d'examen des vœux n'a pas retenu votre dossier »

L'inscription dans l'établissement d'accueil

Accepter un OUI ou un OUI-SI n'est pas une inscription (que vous ayez maintenu ou non des vœux en attente). A partir des résultats du bac, vous devrez procéder ensuite à **l'inscription administrative** auprès de l'établissement.

Les formalités sont propres à chaque établissement, vous devrez suivre les **instructions données sur Parcoursup**. **Attention aux délais imposés par les établissements.**

Les élèves sans proposition d'admission

• **La commission d'accès à l'enseignement**

Dès le 22 mai, les élèves qui n'ont formulé que des vœux en formation sélective et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent contacter la commission d'accès à l'enseignement supérieur de leur académie pour être pris en charge.

Cette commission pourra proposer aux candidats concernés une formation au plus proche de leurs vœux initiaux pour la rentrée.

Les élèves concernés recevront un mail de Parcoursup sur leur messagerie personnelle ainsi que sur leur messagerie Parcoursup qui les informant de la marche à suivre pour saisir la commission.

Après les résultats du baccalauréat, la commission accompagnera également tous les candidats qui n'ont pas reçu de propositions d'admission.

Elle peut être saisie via Parcoursup par les élèves en **situation particulière** (handicap, sportif de haut niveau, famille à charge, trouble de santé invalidant) pour demander au recteur de réexaminer votre dossier et de solliciter auprès de lui l'inscription dans un établissement déterminé, qui correspond à vos souhaits et besoins spécifiques.

• **La procédure complémentaire**

Pour les élèves qui n'ont eu **aucune proposition** ou qui n'auraient pas répondu aux propositions ou encore qui ne s'étaient pas inscrits dans Parcoursup, une **procédure complémentaire** est prévue sur **places vacantes du 26 juin au 21 septembre 2018**.

Les élèves pourront formuler 10 nouveaux vœux.

*Un élève peut saisir si besoin la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur **et** participer à la procédure complémentaire.*

Quelques conseils

1. Vérifiez le fonctionnement votre messagerie, vos accès à Parcoursup et téléchargez l'appli Parcoursup sur votre portable.
2. Prenez le temps de reprendre la liste de vos vœux et faire un point sur vos préférences ;
3. Elaborez vos critères de choix en y annotant pour chacun de vos vœux, les points positifs et négatifs.
4. Soyez très attentifs aux délais pour répondre aux propositions **Calendrier détaillé**
5. S'il vous manque de l'information, il est encore temps de vous documenter sur **www.terminales2017-2018.fr**, sur **<http://www.parcoursup.fr>** ou sur le **site du lycée**; Vous y trouverez tous les calendriers et de nombreux documents utiles.

La direction du lycée, vos professeurs principaux et les Psy-En (Conseillère d'orientation) resteront à votre écoute et pourront vous accompagner si nécessaire pendant toute la durée de ces opérations. N'hésitez pas à les solliciter.

JC Drappier - Proviseur

